

Fiche Technique Détaillée

ARCAPROTECT BOIS NF - ANTI-MÉRULE

Produit de protection du bois mais aussi des autres matériaux. Traitement puissant qui agit directement contre le champignon lignivore de la mērule. Prêt à l'emploi. Recouvrable par tout type de finitions.



SPÉCIFICITÉS DU PRODUIT

DESTINATIONS



Idéal pour tous types de construction attaqués ou sains:

- Charpente bois
- Poutres bois
- Portes bois
- Fenêtre bois
- Volets bois
- Portails bois
- Abris de jardin
- Ossature bois
- Meuble bois
- ...

MATÉRIAUX ÉLLIGIBLES



Convient pour tous bois : bois de construction , bois massif, matériaux à base de bois, résineux/ feuillus.

CONSOMMATION



Grand public : 100ml par m² en une couche, soit 5L pour 50 m²

Professionnels en traitement préventif : 300ml par m² en une couche, soit environ 5L pour 16m²
Par injection (en complément d'une application à minimum 100ml par m²) : 180ml par m²

CONSERVATION



Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière, dans un endroit tempéré. Durée de vie 2 ans en emballage d'origine fermé à date de fabrication.

OUTILS REQUIS



Pinceau, rouleau ou brosse avec masque à cartouches et lunettes de protection.

Nettoyage du matériel: eau

PRÉPARATION DU SUPPORT



- Enlever tous les clous et vis qui pourraient être sur le bois

- Si le bois est contaminé:

Sondage: avant de procéder à un traitement, il faudra obligatoirement vérifier la zone de contamination et si le bois présente un problème de solidité, si c'est le cas un remplacement devra être effectué.

Généralement, il est recommandé de couper la zone contaminée et de traiter les bois restants et sains aux alentours. En cas de doute sur la solidité de votre bois nous vous recommandons de faire appel à un professionnel.

- Si aucun problème de solidité:

Brossage et dépoussiérage: éliminer toutes les parties friables en brossant avec une brosse en fer, le brossage permettra de supprimer le mycelium des champignons.

Buchage: enlever avec une petite hache toutes les parties attaquées superficielles jusqu'à arriver au bois sain.

Enlever tous les résidus de poussière à l'aide d'un aspirateur

- **L'humidité des bois au moment de l'application doit être <25%.**

- Faire un test préalable pour les bois exotiques ou riches en tanins.

- Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.

- Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc...

- Le bois doit être propre, si vernis ou peint : décapez avec un décapant ou ponçage, si ciré : enlever les couches de cire avec un déshuileur bois, si lasuré: poncez pour revenir au bois brut.

- Éliminer toutes les traces visibles de mэрule et évacuer les bois et éléments contaminés avant traitement.

- Supprimer toutes les causes d'humidité.

- Vous pouvez brûler au chalumeau les murs et sols afin de détruire tous les spores restants.

- **IMPORTANT** : L'humidité étant une des causes principales au développement de la mэрule, il convient de supprimer toutes les causes d'humidité en parallèle au traitement chimique pour éradiquer le problème. Il est également recommandé de communiquer sur la présence de mэрule avec les voisins et la mairie.

MISE EN OEUVRE



Bien homogénéiser le produit avant application.

Utilisateurs particuliers :

Traitement préventif : Appliquez en 2 couches (badigeonnage :support sain)

Ce traitement sera très efficace pour protéger votre bois d'une attaque.

Appliquer la solution en badigeonnage permettra d'effectuer une action de massage et donc favorisera une meilleure pénétration dans le bois.

Traitement curatif (uniquement pour les bois placés en intérieur non soumis aux intempéries et au lessivage) : une application par brossage, en 3 couches espacées de 15-30 min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Si votre bois est fortement endommagé et présente un danger (problème de solidité) un remplacement devra être effectué.

En cas de doute sur la solidité de votre bois nous vous recommandons de faire appel à un professionnel.

Consommation

Voir rubrique consommation pour connaître la consommation par m²

Utilisateurs professionnels :

- Application par brossage ou pulvérisation basse pression
- **Pulvérisation autorisée uniquement en intérieur**, injection possible suivi d'un brossage ou aspersion
- Insister sur assemblages, zones encastrées et appuis

Injection (professionnel et en intérieur uniquement): 83-150Kg/m³ suivi d'un brossage ou pulvérisation comme indiqué ci-dessus. N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois.

Consommation :

-100 ml/m² en 1 couche pour obtenir une efficacité insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage et des termites, ainsi qu'une efficacité vis-à-vis des champignons de pourritures cubiques (dont mērule) et fibreuses.

Consommation variable suivant les essences, les sections et le mode d'application.

Traitement autorisé par injection et pulvérisation (support sains) :

L'injection à très haute pression avec les injecteurs va permettre à la solution d'atteindre le cœur du bois et traitera en profondeur la poutre.

On ne pourra injecter la solution que sur les sections de bois dont le demi périmètre est supérieur à 17cm (exemple hauteur solive = 15cm et profondeur = 8cm, soit un total de 23cm cette section de bois pourra être traitée par injection). Si c'est < 17 cm l'injection du produit pourrait faire éclater le bois.

Percer le bois avec une mēche du même diamètre que l'injecteur et en utilisant un kit de butée afin de respecter la profondeur de 2/3 de l'épaisseur de la poutre

Percer tous les 30cms environ.

Enfoncer les injecteurs à l'aide d'un maillet

Procéder à l'injection à haute pression jusqu'à saturation du bois (3 injections, disposées en quinconce, par mètre linéaire, 20 ml de produit par puit, 9 puits par m²).

Ensuite procéder à la pulvérisation en basse pression (max. 5 bars), en 2 couches espacées de 15-30min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

L'application de surface sur les bois extérieurs (ex: bardage) est uniquement autorisée par badigeonnage.

Consommation :

300 ml/m² pour une application par pulvérisation basse pression.

180 ml/m² pour une application par injection en complément d'un traitement par pulvérisation basse pression.

RECOMMANDATIONS

• Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

• Avant de procéder à un traitement, **il faudra d'abord bien vérifier l'état de votre bois, si ce dernier est fortement attaqué et présente un danger sur sa solidité son remplacement devra être effectué.**

• Ne pas traiter les bois gelés

• Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

• Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.

• Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.

• Une fois le traitement effectué bien vérifier **d'une bonne ventilation et que toutes les causes d'humidité** (infiltration, fuites, humidité ascensionnelle...) **devront être supprimées**, afin d'éviter une nouvelle contamination (la mērule se développe plus facilement lorsque la pièce est humide)

• Efficacité fongicide, insecticide, anti-termites préventive et/ou curatives établies selon les normes EN599 et EN14128 à partir des essais normalisés EN46, EN118, EN113 et EN1390, EN370. La durabilité du produit a été établies selon les normes EN73 et EN84.

Produit Biocide TP08 et TP10 – Lire attentivement les instructions ci-jointe avant emploi. Contient Perméthrine (CAS 52645-53-1): 0.25% Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6) : 0.75%. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Emballages : Éliminer conformément aux prescriptions du règlement municipal de ces déchets. Utiliser les équipements de protection individuelle.

Précaution d'emploi:

Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture. Les animaux domestiques notamment les chats doivent éviter tout contact avec la zone traitée.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Si application en extérieur, protéger le sol par un revêtement imperméable pour limiter les émissions vers le compartiment terrestre. Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau. N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsqu'il est protégé par une finition adaptée lors de l'application en extérieur.

Port d'EPI obligatoire : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps

PROTECTION DU SUPPORT



Compatible avec toutes finitions :saturateur bois, lasure, peinture bois, vernis ...

SÉCHAGE



24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques)

Afin de faciliter le séchage, procéder à une ventilation suffisante du lieu de traitement.

ENTRETIEN



Ce produit ne nécessite pas d'entretien particulier.

SÉCURITÉ

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser les équipements de protection individuelle. Attention. Provoque une sévère irritation des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient: IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 1,2-benzisothiazolin-3-one perméthrine (ISO) 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle Alcohols, C9-11, Ethoxylated, 5EO (H302) Contient IODOPROPYNYL BUTYLCARBAMATE, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one 1,2-benzisothiazolin-3-one, perméthrine (ISO) 3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de m-phénoxybenzyle. Peut produire une réaction allergique. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Produit de protection du bois et des matériaux de construction (TP08/10) à usage grand public et professionnel. Contient Perméthrine (CAS 52645-53-1): 0.25% Butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle (CAS 55406-53-6) : 0.75%. Utiliser les biocides avec précaution. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit.